



SECEF

DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Fonds de dotation

Siège social : 17 Rue Venizelos, 57950 MONTIGNY-LES-METZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Nos bureaux : 3 Rue de Turique, 54000 **Nancy** (03 83 98 65 25) | 1 Rue Saint Laurent, 54700 **Pont-A-Mousson** (03 83 81 07 73) |
16 Av. Sébastopol, 57070 **Metz** (03 87 30 24 75) | secef@secef.fr | Retrouvez nous avec toute l'actualité sur www.secef.fr

SECEF | 3 Rue de Turique, 54000 Nancy | SAS au capital de 1.000.000 Euros | SIREN 759 800 451 RCS Nancy | Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Grand Est | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Est | Inscrite sur la liste des Experts Judiciaires près la Cour d'Appel de Nancy
Membre du groupement **Absoluce** en France et **INAA** à l'international (International Association of independant Accounting firms)



DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Fonds de dotation

Siège social : 17 Rue Venizelos, 57950 MONTIGNY-LES-METZ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres du Conseil d'Administration de DEMATHIEU BARD INITIATIVES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation DEMATHIEU BARD INITIATIVES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables - Introduction » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement comptable ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes



comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 8 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
SECEF

DocuSigned by:
Alain MIGOT
B32A78C32B5647B...

Alain MIGOT



COMPTES ANNUELS

Assoc DEMATHIEU BARD INITIATIVES

17 Rue VENIZELOS

57950 MONTIGNY LES METZ

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 9499Z

SIRET : 80311600300010

YZICO SAS - 1, rue Daniel Mornet 55100 VERDUN - Tél : 0329860190

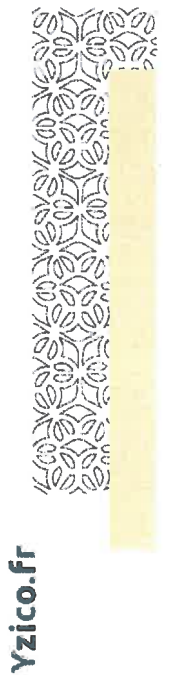
Siège social : 2 allée d'Evry - CS 60132 - 54600 Villers-lès-Nancy - Tél : 03 83 67 69 00

SAS au capital de 17 517 000 €, inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables du Grand Est et de l'Île-de-France,
Membre de la CRCC Est. SIREN n°790 659 098 RCS Nancy • TVA intracommunautaire FR 28 790 659 098

Yzico.fr



COMPTES ANNUELS



Yzico.fr



BILAN ACTIF

Assoc DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024		% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette				
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences,							
Autres immobilisations incorporelles							
Immob. incorp. en cours, av. acptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Inst. techniques, matériel et outillages ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immob. corp. en cours, av. acptes							
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés							
Immobilisations financières							
Participations							
Créances rattachées à des particip.							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)							
Stocks et en-cours							
Créances							
Créances Clients, usagers et cptes ratt.							
Créances reçues par legs ou donations							
Autres créances							
Charges constatées d'avance							
Valeurs mobilières de placement							
Instr. financiers à terme, jetons détenus							
Disponibilités	70 273,43		70 273,43	100,00	62 865,41	100,00	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	70 273,43		70 273,43	100,00	62 865,41	100,00	
Frais d'émission des emprunts (III)							
Primes de remboursement emprunts (IV)							
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	70 273,43		70 273,43	100	62 865,41	100	





BILAN PASSIF

Assoc DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	59 495,41	84,66	68 029,15	108,21
Excédent ou déficit de l'exercice	7 438,02	10,58	-8 533,74	-13,57
Situation nette (sous-total)	66 933,43	95,25	59 495,41	94,64
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I) 66 933,43	95,25	59 495,41	94,64
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II)			
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(III)			
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	3 340,00	4,75	3 370,00	5,36
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	(IV) 3 340,00	4,75	3 370,00	5,36
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V) 70 273,43	100	62 865,41	100





COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Cotisations					
Ventes de biens et services					
Ventes de biens					
<i>dont ventes de dons en nature</i>					
Ventes de prestations de services					
<i>dont parrainages</i>					
Produits de tiers financeurs					
Concours publics et subventions d'exploitation					
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable					
Ressources liées à la générosité du public					
Dons manuels					
Mécénats					
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières					
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Utilisations des fonds dédiés					
Autres produits		160 000,00	179 999,00	-19 999,00	-11,11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	160 000,00	179 999,00	-19 999,00	-11,11
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes		3 841,98	5 032,74	-1 190,76	-23,66
Aides financières		148 720,00	183 500,00	-34 780,00	-18,95
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires					
Cotisations sociales					
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Report des fonds dédiés					
Autres charges					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	152 561,98	188 532,74	-35 970,76	-19,08
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	7 438,02	-8 533,74	15 971,76	187,16





COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	7 438,02	-8 533,74	15 971,76	187,16
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	160 000,00	179 999,00	-19 999,00	-11,11
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	152 561,98	188 532,74	-35 970,76	-19,08
EXCÉDENT OU DÉFICIT	7 438,02	-8 533,74	15 971,76	187,16
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	7 438,02	-8 533,74	15 971,76	187,16





ANNEXE COMPTABLE



Yzico.fr



PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

ASSOC DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

Ouvrir les arts à tous les publics, démocratiser l'accès à la culture et au sport dans une démarche de partage et d'égalité, promouvoir le dépassement et le don de soi : Demathieu Bard Initiatives est vecteur de progrès et d'innovation.

Le fonds de dotation Demathieu Bard Initiatives a pour but d'illustrer de manière concrète la volonté forte du Groupe Demathieu Bard de s'impliquer autrement dans les territoires dans lesquels il est présent par ses activités de construction et de promotion immobilière.

Convaincu que les initiatives locales contribuent à un monde meilleur, ce fonds de dotation encourage et soutient chaque année des projets portant des valeurs positives et fondatrices : la créativité, l'audace et l'esprit d'entrepreneuriat.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

Le fonds de dotation Demathieu Bard Initiatives agit dans trois domaines.

ART & CULTURE

Préserver le patrimoine, encourager la connaissance de l'art et l'expression par l'art sont autant d'actions auxquelles Demathieu Bard Initiatives s'associe afin que l'art et la culture rencontrent un large public.

SPORT

Le partage, le respect de l'autre, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi sont les fondamentaux du sport. C'est aussi un formidable vecteur des valeurs et idéaux que soutient Demathieu Bard Initiatives.

EQUITE SOCIALE

Mieux vivre ensemble, agir pour que les conditions de vie de chacun soient plus justes et équitables, se battre pour que tous puissent accéder à des droits fondamentaux : l'équité sociale est une priorité.





RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC DEMATHIEU BARD INITIATIVES

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entreprise applique le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué le 30 décembre 2023.

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, cette première application constitue un changement de méthode comptable résultant d'une évolution de la réglementation.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition et le périmètre du résultat exceptionnel;
- la suppression de la technique des transferts de charges;
- la nomenclature et le plan de comptes applicables ;
- les modèles de présentation du bilan, du compte de résultat et des informations en annexe.

Conformément à l'application prospective prévue par le règlement, aucun retraitement du résultat de l'exercice 2024 n'a été opéré.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





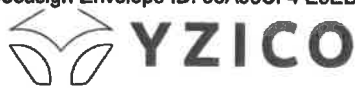
ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 340,00	3 340,00		
TOTAL	3 340,00	3 340,00		





COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 340,00
TOTAL	3 340,00





HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Assoc DEMATHIEU BARD INITIATIVES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

SECEF
3 rue de Turique
54000 NANCY

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
SECEF	1 800,00	1 800,00
TOTAL	1 800,00	1 800,00

